STEELAB

NOTICE D'INSTALLATION

IMPORTANT

Nous vous remercions de lire attentivement cette notice avant la mise en oeuvre de votre jardinière Steelab.

Notre responsabilité ne saurait être engagée pour des dommages causés par une mauvaise installation ou par le non-respect des instructions se trouvant dans ce document.

RECOMMANDATIONS A RECEPTION

Il est important, à réception, et en présence du livreur, de déballer et vérifier l'état de la marchandise. Les réserves doivent être stipulées sur le document de transport pour tous défauts constatés.
Les produits doivent être déballés rapidement après leur réception. La maturation complète des peintures n'intervient que plusieurs semaines après application. L'humidité et les éventuels solvants emprisonnés entre l'emballage et le produit peuvent provoquer des altérations.

DESCRIPTION PRODUITS

Les jardinières Steelab sont fabriquées en tôlerie sur mesure.
Se reporter aux documents commerciaux spécifiques à votre commande.

Dimensions
Les bacs sont produits aux dimensions choisies dans les limites des tolérances de production.

Finitions peintes
Peinture liquide :
Dérochage + Primer Hte perf. + Peinture + Vernis polyuréthanes bicomposants.
Vernis de finition : mat, satiné, brillant ou micronisé.
Thermolaquage :
Cas général > Dérochage + Primer + Finition.
Finition : Extra mat, satin mat, brillant ou fine structure.

MANUTENTION

Les bacs sont livrés sur palettes pour un acheminement au plus près du lieu d'installation finale. Lors de leur mise en place, ils doivent être manipulés avec de grandes précautions. Ils ne doivent donc pas être traînées au sol, et les déposes doivent être amorties. Les torsions excessives doivent être évitées au risque de générer des contraintes excessives dans les assemblages.

INSTALLATION SUR SITE

Réaliser le remplissage une fois la jardinière mise en place de façon définitive.

POSE AU SOL

Les jardinières doivent être installées sur un sol parfaitement plan et horizontal, de manière à éviter tout porte-à-faux et à répartir la charge de façon uniforme.

Vous devez donc vous assurer, avant la mise en terre, que le bac repose parfaitement au sol sans porte-à-faux.

Réaliser un calage capable de **compenser les défauts de planéité** le cas échéant.

Cas particuliers :

POSE SUR ÉTANCHÉITÉ

Vous devez vous assurer que la charge admissible au m^2 de votre étanchéité est compatible avec le poids global de votre aménagement (bac + végétaux + terre humide). Les contraintes de poinçonnement doivent être également vérifiées. Une répartition de charges peut être nécessaire.

CAS DES JARDINIERES DRAINANTES UTILISEES EN EXTERIEUR

Les fonds drainants sont prévus pour évacuer les excédents d'eau sous le bac.

Se référer aux plans d'exécution s'il y a lieu.

Il est impératif de prévoir un drainage des paroies verticale au moins équivalent à l'Enkadrain B10 proposé en option.

Déposer un feutre géotextile en fond de cuve. Il est possible de faire remonter ce dernier sur les parois latérales pour permettre une bonne migration de l'humidité.

Pour assurer un drainage efficace et pérenne, **incorporer une couche drainante en fond de bac** (5 à 15 cm de billes d'argiles ou pouzzolane par exemple).

Déposer un nouveau géotextile sur la couche drainante pour l'isoler du substrat de plantation et des racines.

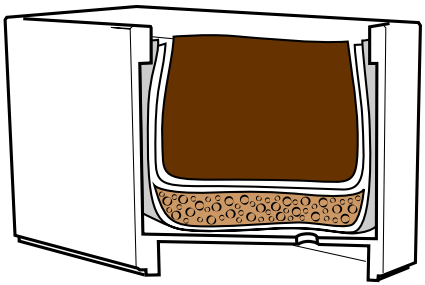

Pour **alléger votre pot**, ou **réduire le volume de terre**. si toute la hauteur n'est pas nécessaire à votre plante, placer des morceaux de polystyrène expansé en fond de bac.

Si vous souhaitez créer une réserve d'eau en fond de bac, vous pouvez noyer des récipients dans la couche drainante.

CAS DES JARDINIERES ETANCHES UTILISEES EN INTÉRIEUR

Dans ce cas. le fond du bac est étanche. La mise en service est identique à celle des bacs drainants. Pour un bon drainage, il est conseillé ici de faire une couche drainante épaisse.

Attention à la **maîtrise de l'arrosage**. Il n'y a pas d'évacuation de trop plein d'eau dans ces bacs au fond étanche. Ainsi, il est important de veiller à ne pas sur-arroser : les racines de la plante s'asphyxient et pourrissent si elles baignent dans l'eau.

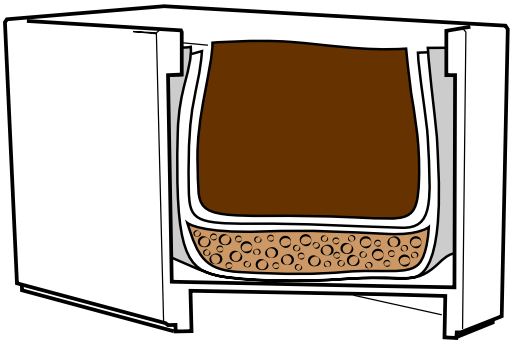

MISE EN TERRE

Remplir le bac de substrat en laissant la place nécessaire. Placer la plante (préalablement trempée dans l'eau), compléter avec le substrat et arroser copieusement.

La nature du substrat dépend de vos plantations. **Eviter les terres lourdes et/ou ayant une forte propension à se compacter**. Il peut s'agir d'un simple terreau (+ engrais) ou d'un mélange terreau + terre du jardin (+ engrais + si besoin d'alléger le substrat : billes d'argiles, ou pouzzolane, ou vermiculite, ou fragments d'écorces ...) ou de terre de bruyère pour les plantes nécessitant un sol acide (hortensia, rhododendron, camélia, azalé, magnolia...). Demander conseil à votre paysagiste, ou votre pépiniériste.

⚠ Le substrat doit être **tassé par arrosage** ; d'autres moyens de pression non appropriés pourraient endommager le bac.

⚠ Cas des **végétaux en Motte** : En fonction du format, les bacs peuvent être équipés de nervures de renfort latérales. Vous devez vous assurer que ces dernières ne gênent pas la mise en place de la motte, ni son appui dans le fond du bac.

⚠ **Risques de rayures** : Veiller à protéger les faces peintes du bac, et notamment les champs, qui sont particulièrement exposés à l'abrasion provoquée par le substrat lors de la mise en terre. 💡 Protéger les rebords peints en les couvrant avec du film étirable.

i Il est possible d'ajouter un **paillis en surface.** Quelques centimètres d'écorces ou de billes d'argile limiteront l'évaporation et la pousse des mauvaises herbes.

ENTRETIEN

La pression racinaire des plantations, peut, à la longue, générer des contraintes importantes sur les bacs. **Un apport nutritif régulier** est nécessaire pour éviter une expansion trop rapide du réseau racinaire.

⚠ Vous devez toujours vous assurer que le format du bac reste compatible avec le sujet planté au fur et à mesure de sa croissance. En fin d'hiver, remplacer les 5 premiers centimètres de terre par une terre riche. Tous les 4 à 5 ans, sortir l'arbuste de son pot, tailler les racines et remplacer une partie du terreau.

Pour **le nettoyage des bacs** utiliser un chiffon doux (type microfibre) de l'eau et du savon. Rincer à l'eau claire et sécher avec un chiffon sec pour ne pas laisser de traces de calcaire. N'utiliser ni solvant, ni abrasif.
En environnement agressif, tel que front de mer, un rinçage périodique à l'eau claire est recommandé pour une durabilité optimale.

MISES EN GARDE

⚠ **BAMBOUS et Plantes à trop forte poussée racinaire:** Certaines plantes dites traçantes, comme certains bambous, ont des poussées racinaires telles, qu'elles ne permettent pas leur culture en pot. Bien vous renseigner auprès de votre paysagiste, ou votre pépiniériste, afin de **choisir une variété adaptée à la culture en pot** (non traçante, à poussée racinaire faible ou modérée). Veiller particulièrement à ce que la taille du sujet soit adaptée au format du bac.

⚠ **Garde-Corps** : Nos produits ne sont pas conçus pour cet usage spécifique ; Ils doivent être combinés à un garde-corps réglementaire.
Nos jardinières sont des éléments décoratifs non constitutifs des bâtiments et donc non soumis à une garantie décennale.

GARANTIES

Les garanties légales de conformité (résultant des Art. L211-1 et suivants du code de la consommation) et contre les vices cachés (résultant des Art. 1641 et suivants du Code Civil) sont appliquées aux jardinières Steelab.

Sont néanmoins exclus de la garantie :
- Les dégâts provoqués par le non-respect des prescriptions de cette notice ;
- Toutes conséquences d'un usage du produit pour un but différent de celui pour lequel il a été fabriqué ;
- Les dégâts dus au gel (prise en glace) ;
- Les produits ayant subi des modifications (percement par exemple) ;
- Les altérations dues à des chocs, rayures ou chutes durant le stockage, la manutention, l'installation, l'entretien ...
- Les dégâts provoqués par des végétaux non adaptés aux dimensions du pot;
- Les dégâts provoqués par des plantes non adaptées à la culture en pot (fortes poussées racinaires, plantes traçantes ...)

Notre responsabilité de fabricant ne peut être engagée au-delà de celle de nos fournisseurs pour ce qui concerne un produit ou composant dont la fabrication est sous-traitée.
Les dimensions, couleurs et poids de certains matériaux sont soumis à des variations inhérentes à leur nature ou à leur fabrication et bénéficient des tolérances d'usage.

En cas de réserves, vous adresser à contact@ateliersogreen.com ou par courrier postal à CJCJ, 9 Rue Allaire, ZA La Canterie, 37800 Sainte Maure de Touraine.

ATELIER
SO GREEN
IMAGE'IN . STEELAB . CJCJ

STEELAB

une marque

ATELIER SO GREEN

www.ateliersogreen.com

contact@ateliersogreen.com

T - 33 (0)2 47 65 13 62

Crēation Jean Claude Joly SARL
9 rue P. & F. Allaire. ZA La Canterie
37800 Sainte Maure de Touraine
FRANCE